

RAPPEL DES TRAVAILLEURS

De chacun selon ses forces
A chacun selon ses besoins.

DES VILLES ET DES CAMPAGNES

Organe de la Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

La Terre au Paysan
La Machine à l'Ouvrier.

RÉDACTION ADMINISTRATION

DIJON - Place du 1^{er} Mai, 5 - DIJON

On s'abonne sans Frais dans tous les bureaux de postes

10 CENTIMES

LE NUMÉRO

ABONNEMENTS
Un an, 5 fr. — Six mois, 3 fr. 50., payables au bureau du journal.
Les frais en sus pour recouvrement par la poste.
L'abonnement est payable d'avance et se continue jusqu'au refus du journal.

ANNONCES
La ligne, 25 cent. En réclame, 40 cent. Les annonces commerciales
se traitent de gré à gré.

LES PRESTATIONS

J'en demande bien pardon aux prestataires en général et à ceux de ma circonscription en particulier, c'est peut-être à un manque de fermeté de ma part qu'ils devront de faire encore des prestations en 1904.

J'étais l'auteur d'un amendement au projet de loi sur les quatre contributions, ainsi conçu :

I

Par dérogation à l'article 2 de la loi du 21 mai 1836, les communes auront la faculté d'entretenir leurs chemins vicinaux soit avec des prestations en nature dont le maximum reste fixé à trois journées de travail, soit avec des centimes communaux en addition au principal des quatre contributions directes, sans fixation de maximum.

II

Dans les communes qui auront ainsi remplacé les prestations par des centimes communaux, les contribuables pourront toujours racheter en nature la quote-part d'impôt qui leur incombera par suite dudit remplacement, à la seule condition que cette quote-part sera au moins égale à la valeur d'une journée de travail.

Plusieurs de mes collègues avaient signé cet amendement et j'avais mission de le défendre à la tribune.

Or, la discussion sur les quatre contributions avait commencé lundi dernier à deux heures de l'après-midi ; à sept heures du soir elle durait toujours.

Et mon tour de parler n'arrivait pas.

Enfin, un collègue, M. Flandin, auteur lui aussi d'un amendement demandant le remplacement obligatoire de la prestation personnelle — et personnelle seulement — par des centimes communaux, fut appelé à prendre la parole.

La Chambre était fatiguée, énervée, impatientée ; M. Flandin, en quelques mots, défendit son système, puis, sur les observations du Ministre des Finances et du rapporteur de la Commission, retira son amendement.

C'était mon tour. Fallait-il, contre le Gouvernement, contre la Commission, contre la Chambre qui voulait en finir avec le projet de loi sur les quatre contributions, parler quand même et obliger, par un scrutin public, les députés à se prononcer ? Je crois maintenant que oui ; cependant, je l'avoue, je fis le contraire, je cédai, et il me semble que j'ai eu tort, à une question de convenance parlementaire.

M. le Ministre des Finances n'en a bien remercié et m'a bien promis d'être très favorable au projet que nous déposerons à la Chambre pour réveiller celui qui dort au Sénat depuis 1895, mais maintenant qu'il a ses quatre contributions, j'ai bien peur qu'il oublie très vite qu'il y a en France, 110 ans après la Révolution, des gens qui font des corvées.

Seulement, je ne le tiens pas quitte et nous allons, sans qu'il s'en doute, nous retrouver avant peu sur ce même terrain des prestations.

Aussi médiocrement partisan qu'il soit de l'impôt sur le revenu, il a pris l'engagement de nous apporter un projet de loi d'impôt sur le revenu, en remplacement d'au moins deux des quatre contributions directes, la con-

tribution personnelle-mobilière et celle des portes et fenêtres.

Or, l'entretien des chemins vicinaux est assuré, non seulement par les prestations, mais aussi par cinq centimes au principal des quatre contributions (art. 2 de la loi du 21 mai 1836).

Il y aura donc forcément lieu de modifier cette source de recettes et par là reviendra la question des prestations, si elle ne revient pas avant et autrement.

Et comme je n'entends être ni dupe ni complice, il faudra bien finir par s'expliquer, et je l'espère bien, par s'exécuter.

BOUHEY-ALEX.

LE 14 JUILLET

Que la bourgeoisie célèbre le 14 juillet, que la réaction même manifeste pour cette date un respect ironique, qu'importe ! Un fait historique ne change pas de signification parce qu'il plaît à des partis politiques de l'accaparer. Le 14 juillet est la fête du peuple ; il nous appartient et la démocratie socialiste commettrait une lourde faute si elle renonçait à commémorer l'événement qui marque l'avènement de la démocratie.

En 1789, la royauté défaillante, acculée à la banqueroute, embarrassée dans ses vieux rouages et dans ses séculaires abus, incapable de répondre aux aspirations politiques et sociales de la France, venait de déposer son bilan. Elle renonçait à cet absolutisme intrusif qu'elle exerçait depuis tant d'années et se décidait enfin, dans sa détresse, à consulter le pays. Les Etats Généraux à peine réunis, le Tiers-Etat s'était mis en pleine révolte. Par la séance du Jeu de Paume, il s'était engagé solennellement à changer le gouvernement de la France en lui donnant une Constitution. Le roi avait été obligé de céder et les Etats Généraux, transformés en Assemblée Constituante, avant d'édicter des règles positives de gouvernement cherchaient à déterminer les règles absolues qui devaient présider à toute société libre et travaillaient à la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

L'Assemblée poursuivait ainsi ses travaux avec une dignité et un calme philosophiques ; comme il ne s'agissait pas de réformes d'un jour, mais comme il fallait armer, à tout jamais la France et l'Humanité émancipées de principes féconds et sûrs, les Constituants discutaient les formules, pesaient les mots, sans fièvre, sans précipitation, en pleine sécurité.

La Révolution paraissait accomplie sur le terrain parlementaire : le roi avait cédé devant l'énergie du Tiers-Etat ; il avait, lui-même, engagé les membres de la noblesse et du clergé à l'œuvre de concourir à la rénovation. On pouvait croire et l'on croyait, en effet, que le roi, se résignerait au rôle nouveau que les circonstances l'invitaient à jouer et qu'il se ferait le chef de cette transformation qui s'accomplissait sous ses yeux.

Mais cette royauté mentuse et lâche qui s'était inclinée devant l'attitude du Tiers-Etat et qui, dans le conflit qu'elle avait elle-même provoqué, s'était laissée forcer la main, préparait en secret une trahison contre l'Assemblée. N'ayant pu dominer le Tiers-Etat par son prestige, elle se décidait à employer la force.

Tandis que les Constituants confiants poursuivaient leurs travaux, Necker, ministre populaire était renvoyé et les régiments Allemands, Croates, Suisses, ces mercenaires étrangers tout dévoués à la main qui les payaient, étaient rappelés autour de Versailles. Quelques heures de plus et le roi très chrétien, entouré de ses troupes, allait disperser ou emprisonner ou décimer l'Assemblée et la « tradition nationale » allait être sauvée, contre les députés de la France entière, par quelques milliers d'aventuriers recrutés dans tous les coins de l'Europe ! C'est alors que se dressa le peuple.

Le peuple, depuis la réunion des Etats généraux, attendait avec anxiété les paroles magiques qui devaient le délivrer de l'esclavage. Les campagnes engourdis dans la torpeur d'une misère séculaire, incapables encore de travailler efficacement par elles-mêmes à leur émancipation, devaient confusément que leurs souffrances allaient être soulagées. Dans les villes, malgré l'ignorance et le silence imposés par la monarchie, les idées avaient commencé à se répandre. Paris suivait avec passion l'œuvre des députés de Versailles et, dans ce moment d'enthousiasme débordant et de naïveté première, le peuple espérait que les bourgeois, ses aînés, qui, mieux préparés que lui, avaient pris la tête du mouvement, travailleraient avec désintéressement à l'émancipation générale. Et, avec cette puissance d'abnégation et de dévouement qui l'anime, le peuple était prêt, le jour où son concours paraîtrait nécessaire, à combattre et à mourir pour défendre ceux qui réfléchissaient et qui parlaient pour lui.

Aussi, lorsqu'au Palais-Royal, Camille Desmoulins eut annoncé que le renvoi de M. Necker était le signal de la Saint-Barthélemy des patriotes, le peuple de Paris, d'un élan unanime, se leva.

Mais, comment protéger l'Assemblée comment écarter les soldats et tenir en respect la royauté ? Paris n'avait pas de milice, Versailles était trop loin ; rien n'était prêt, rien n'était organisé. La colère populaire était matérieurement impuissante.

Alors, il germa dans ces cerveaux d'ouvriers, d'artisans, de manœuvres, une idée simple et sublime. Ne pouvant atteindre la royauté, ils la braveront dans un de ses symboles. D'un geste puissant, le lion populaire abattit la Bastille.

Depuis des siècles, la Bastille, dressée à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, surveillait Paris. Elle défiait les émeutes, elle menaçait aussi les penseurs dont la libre raison paraissait un danger et une insulte à la monarchie. Ses murailles épaisses, ses hautes tours, ses créneaux, c'était le signe de la puissance absolue devant laquelle nulle résistance ne paraissait possible. Elle aurait pu braver une armée, soutenir un long siège.

Elle s'écroula comme un château de cartes.

La prise de la Bastille ne réduisit pas sensiblement les forces de Louis XVI ; l'écroulement d'une forteresse, la mort d'une poignée d'hommes étaient des pertes réparables.

Au lendemain du 14 juillet, il pouvait, comme il en avait l'intention la veille, faire cerner l'Assemblée. Le coup de force était toujours possible. Pourtant, il ne fut pas accompli.

C'est qu'aux forces matérielles restées intactes, s'opposait, à présent, une force morale jusqu'alors insoupçonnée.

Le peuple entrain en scène : il avait parlé ; tout devait s'incliner, car nulle puissance au monde n'aurait pu en venir à bout.

La création d'une commune de Paris, l'organisation d'une milice nationale, l'adoption de la cocarde tricolore qui, selon le mot de Mirabeau, devait obtenir « le respect de toutes les contrées, non comme le signe des combats et de la victoire, mais comme celui de la sainte confraternité des amis de la liberté sur toute la terre, et comme la terreur des conspirateurs et des tyrans », voilà quels furent les fruits immédiats de la prise de la Bastille.

Mais le peuple n'avait pas seulement en vue d'immédiats avantages. En détruisant la Bastille, ce n'était pas telle ou telle revendication particulière qu'il prétendait faire triompher. C'était une universelle émancipation dont il donnait le signal.

Aussi, nous tous, qui travaillons à détruire les abus anciens ou nouveaux, nous, dont les aspirations tendent à un idéal de raison et de justice, nous sommes les vrais héritiers des combattants de la Bastille.

Seuls, nous avons le droit de commémorer sincèrement les vainqueurs de juillet, parce que seuls nous aurions été leurs compagnons d'armes.

Sans nous inquiéter des clameurs hypocrites, ne nous désintéressons pas de nos gloires. Aux traditions de mensonges, opposons les traditions de la liberté. Préparons la République universelle et intégrale, en célébrant l'acte de ceux qui, avant la naissance de la République, préjudèrent, le 14 juillet, 1789, à l'émancipation de l'Humanité.

L. R.

EN ROUTE

C'est à croire que nous sommes réellement en route pour l'Empyrée, séjour des bienheureux, inconnu en ce monde. On semble cette fois vouloir nous délivrer des principaux grugeurs qui accaparent la monnaie et les pièces d'or de la masse des croyants que le stupide catéchisme et les sermons idiots ont suffisamment abêtis pour qu'il en soit ainsi.

Notre ministère nouveau semble comprendre sa mission, et le Président du Conseil a carrément dit ce qu'il compte faire.

Est-ce que vraiment la République va devenir républicaine et balayer tout ce qui entrave son développement ?

Cela fait véritablement plaisir de retrouver des hommes, quand si longtemps nous n'avons vu que des marionnettes, des incapables ou des mal-faiteurs.

Alors les efforts calamiteux des béats de toute catégorie vont se trouver un peu entravés ? Ce n'est pas dommage ! Mais à la condition que ce soit le premier acte de la pièce qui les concerne.

Ce sera déjà quelque chose s'il leur est moins permis de déformer l'œuvre de la nature, s'il leur est moins permis de préparer des ennemis de la société laïque, auxquels ils imposent l'air emprunté et godiche, pour les hommes, comme marque de fabrique, et pour les femmes la mine piteuse et une tournure aussi disgracieuse que possible.

Si la presse, départementale surtout, avait été plus indépendante, si elle n'avait, le plus souvent, été réduite au rôle de servante, ayant pour maîtres des ambitieux, d'opinions vacillantes, qui avaient toujours besoin, dans un intérêt personnel, de ménager ceci ou

cela, nous n'aurions pas perdu un long temps pendant lequel cette presse mercenaire n'a pas su impressionner ses lecteurs.

Des esclaves et des mercenaires ne sont pas faits pour élever des Spartiates, zéat dit Barthélemy, rien n'est plus vrai.

L'action généreuse, l'idée démocratique, ont toujours été entravées par l'intérêt personnel. Désirons que la presse républicaine s'élève enfin, et tienne sérieusement la place qui lui est dévolue. Qu'elle seconde le mouvement émancipateur qui agite le pays instinctivement d'un bout à l'autre, et quand viendront de nouvelles élections, l'électeur sera invulnérable, et la République ne risquera plus d'être mise en péril par des cocotes de boudoirs ou des fantoches de sacristie.

F. T.

CHRONIQUE FANTAISISTE

Nourriture obsidionale

Le Rappel des Travailleurs obtient, en ce moment, comme chacun sait, un succès étonnant, le samedi matin on se l'arrache devant les kiosques ; le dimanche, il est introuvable, les vieux numéros se vendent à prix d'or.

Désireux d'être agréable à son innombrable clientèle, le comité de rédaction s'est ingénieusement à améliorer encore la composition du Rappel. Chronique par la faveur qu'a conquise la chronique scientifique du Petit Journal, le modèle du journalisme universel, il a décidé de répandre, comme ce célèbre organe, les notions les plus utiles et les moins assurées de la physique, de la chimie, voire des mathématiques contemporaines.

Un groupe de savants des plus autorisés commencera, la semaine prochaine, une suite d'articles qui se succéderont de huit en huit jours, et ne seront certainement pas piqués des hannetons ni dans un étui musette.

En attendant, j'ai été chargé, malgré mon incompetence notoire, d'inaugurer la chronique scientifique, et j'étais singulièrement embarrassé, quand j'ai rencontré mon excellent ami, le docteur Casimir Zamyane.

Le docteur Casimir Zamyane est, on le sait, un des savants les plus distingués. Ses recherches sur l'influence de la pommade sur le cuir chevelu et sur le rôle des Blanches dans la notation musicale, l'ont rendu presque célèbre. C'est de plus, un charmant compagnon, d'une modestie peut être exagérée.

Je le rencontre donc dernièrement, et il m'aborde en me disant : « Mon cher, c'est épouvantable, je viens de faire une découverte scientifique merveilleuse. Il faut que je vous explique cela ».

« Volontiers mais il fait bien chaud ».

« Eh bien ! je vous offre un bock ».

« Le Moujick ne se fait jamais répéter deux fois ces sortes de propositions. Un instant après nous étions ensemble à la terrasse du Lion de Belfort et je buvais une série de demis, tandis que le brave docteur pérorait à cœur joie ».

« Avez-vous jamais réfléchi, me dit-il, à la difficulté qu'il y a à nourrir une ville assiégée ? »

« Jamais de la vie ».

« C'est que vous n'êtes pas un savant. Pour moi, c'est un très grave problème et, depuis très longtemps, j'en cherche la solution. Manger du chat, ce n'est pas désagréable, mais c'est bien échauffant, ça ne peut pas faire le fond d'une alimentation. Le lapin est indigeste. Quand à l'âne c'est une nourriture qu'il ne faut pas recommander, cela donnerait lieu à trop de contestations et à des scènes de véritable cannibalisme ».

J'avais écarté toutes ces solutions et j'étais fort embarrassé, quand il m'est venu une idée lumineuse. Jugez plutôt. Savez-vous comment on appelle les journaux vendus ?

« Le bouillon ! si je ne me trompe pas ».

« Le bouillon ! et ce mot ne vous dit rien ».

« C'est que vous n'êtes pas un savant. Ce mot bouillon a été, pour moi, une révélation. J'en ai immédiatement conclu que les vieux journaux étaient